

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2945(DEA)
Règles relatives aux cas et aux conditions dans lesquels les produits biologiques et les produits en conversion sont exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, au lieu des contrôles officiels pour ces produits	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Complétant 2013/0140(COD)	
Sujet	
2.80 Coopération et simplification administratives	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.08.01 Alimentation animale	
3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
4.60.04.04 Sûreté alimentaire	